

# **APPEL D'OFFRES NATIONAL**

---

## **TERMES DE REFERENCE**

---

### **La fourniture et installation d'un système de régie vidéo fixe à l'auditorium**

**Mai 2025**

## 1. CONTEXTE

---

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) est une Organisation intergouvernementale africaine spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle.

L'OAPI a été créée le 13 septembre 1962 et compte à ce jour dix-sept (17) Etats membres à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

L'OAPI dont le siège se trouve à Yaoundé, au Cameroun, a pour mission :

- La délivrance des titres de propriété industrielle ;
- La mise à disposition de la documentation et la diffusion de l'information ;
- La formation en propriété intellectuelle ;
- La contribution à la promotion de la protection de la propriété littéraire et artistique ;
- La participation au développement économique des Etats membres.

Les principales caractéristiques du système OAPI dont le siège se trouve à Yaoundé au Cameroun sont :

- Un Office de propriété industrielle commun à tous les Etats membres ;
- Une législation unique applicable en matière de propriété intellectuelle dans les dix-sept (17) Etats membres : l'Accord de Bangui et de ses annexes ;
- La centralisation de toutes les procédures de délivrance de sept (7) titres de propriété industrielle : les brevets, les modèles d'utilité, les marques de produits ou de services, les dessins et modèles industriels, les noms commerciaux, les obtentions végétales et les indications géographiques.

L'OAPI dispose entre autres dans son infrastructure informatique de deux caméras black magic studio 4K plus et d'une régie black magic accompagnée de ses accessoires.

L'opération de fourniture et installation d'une régie vidéo fixe à l'auditorium de l'OAPI permettra de gérer efficacement le streaming sur nos différentes plateformes médias.

## **2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**

---

Dans le cadre de la mise en application de son plan d'action et le souci de renforcer la communication digitale, l'OAPI lance un appel d'offres national pour la fourniture et l'installation d'une régie vidéo fixe à l'auditorium de l'OAPI.

De manière plus précise, la prestation porte notamment sur la fourniture et l'installation d'équipements ci-après :

### **2.1 YEALINK UVC86**

---

#### **Yealink UVC86 - Caméra motorisée PTZ avec intelligence artificielle**

##### **Ref : 1206663**

- Caméra de visioconférence motorisée pour grande salle ;
- Capture d'images en qualité UHD 4K et zoom x20,4 en HD ;
- Angle panoramique à 180° pour une vision complète sur la salle ;
- Cadrage automatique autour des participants ;
- Suivi et zoom sur la personne qui prend la parole ;
- Affichage individuelle sous forme de vignettes ;
- Mode confidentialité dès que la caméra est non utilisée ;
- Branchement Plug & Play en USB 2.0A ;
- Port HDMI

**QTE : 3**

### **2.2 CARTE D'ACQUISITION VIDEO PAPEASO HDMI VERS USB FULL HD 1080P**

---

#### **Caractéristiques :**

- Carte d'acquisition à 1 entrée HDMI ;
- Résolution : 1080p60/1440p60/4K30 maximum ;
- Fonctionnalités : multiview, entrées indépendantes, compatible StreamDeck ;
- Filmer en 4K@30fps ou en 1080p@60fps;

**QTE : 8**

## 2.3 CABLES HDMI – FIBRE OPTIQUE

---

### **FX-I350-50 | Câbles optiques actifs HDMI 2.0**

Le câbles FX-I350-50 transmet des signaux audio et vidéo non compressés de 50 m de distance.

#### **Caractéristiques :**

- Câble optique hybride 4x OM3 fibre optique 7x Fil de cuivre ;
- Distance : 50 mètres ;
- Transmission active par fibre optique à pleine puissance ;
- Bande passante de 18 Gbps ;
- Résolutions jusqu'à 4K@60Hz 4:4:4 y compris HDR 10, HDR 12 et Dolby Vision ;
- Compatible HDMI 2.0, HDMI 1.x et DVI 1.0 ;
- Compatible HDCP 2.2, HDCP 1.4 ;  
Installation facile Plug & Play ;
- Digital audio and video signals.

**QTE: 8**

## 2.4 ORDINATEUR FIXE - ALL IN ONE

---

### **ThinkCentre (27" )**

Référence : 12SBCTO1WWFR2

Processeur : Processeur Intel® Core™ i7-13620H 13e génération (cœurs E jusqu'à 3,60 GHz cœurs P jusqu'à 4,90 GHz) ;

Système d'exploitation : Windows 11 Professionnel 64 ;

Carte graphique : Circuit graphique intégré ;

Mémoire totale : 16 Go DDR5-5 200MHz (SODIMM) ;

Disque dur : 512 Go SSD M.2 2280 PCIe Gen4 TLC Opal ;

Écran : 27" Full HD (1 920 x 1 080), IPS, anti-éblouissement, tactile, 99 % sRGB, 300 nits, 100 Hz, panneau étroit.

**QTE: 1**

## 2.5 ACQUISITION D'UNE LICENCE VMX

---

### **VMIX PROFESSIONNEL – AVEC CONTROLE SUR LES CAMERAS PTZ**

- Maximum resolution : 4096 x 2160 ;
- Recording : 2 Recorders ;
- Streaming : Including 5 simultaneous live streams ;
- PTZ Control : Oui ;
- Zoom Integration : Multiple Inputs.

**QTE: 1**

## 2.6 ACQUISITION D'UN SWITCH POE GIGABITS 8 PORTS

---

### **Switch POE 8 Port GigaBit DS-3E0109P-E(C) Hikvision**

#### **Caractéristiques :**

- Ports : 8 ports PoE 10/100 Mbps, 1 port RJ45 10/100 Mbps;
- Type de port : Port RJ45, duplex intégral, adaptatif MDI/MDI-X;
- Mode de fonctionnement : Mode standard (par défaut), mode étendu;
- Standard : IEEE 802.3, IEEE 802.3u, IEEE 802.3x;
- Mode de commutation : Commutation store-and-forward;
- Ports à haute priorité : Ports 1 à 2;
- Table d'adresses MAC : 2 K;
- Capacité de commutation : 1,8 Gbps;
- Taux de transfert de paquets : 1,339 Mpps;
- Cache interne : 1 Mbits;
- Ports pour transmission longue distance : Ports 1 à 8;
- Ports PoE : Ports 1 à 8.

**QTE: 1**

### **3. PROFIL DU PRESTATAIRE**

---

Le prestataire devra réunir les conditions suivantes :

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de l'informatique ou télécommunications ;
- Avoir des connaissances dans le montage des régies vidéos ;
- Avoir compétences techniques nécessaires à l'installation et à la mise en œuvre d'équipements de systèmes vidéo de diffusion d'images ;
- Avoir des compétences dans l'installation et configuration du logiciel de streaming VMix ;
- Bonnes connaissances en informatique, et en techniques du son ou de la lumière ;
- Capitaliser un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans la fourniture du matériel informatique ;
- Disposer d'un service de support pouvant assurer la maintenance du matériel.

Le prestataire indiquera le profil et l'expérience de son personnel et fournira tous les arguments nécessaires pour prouver qu'il est suffisamment outillé pour livrer le matériel dans un **délai raisonnable**. Il indiquera au besoin l'expérience pertinente acquise dans le cadre de la réalisation des projets similaires.

### **4. CONTENU DES OFFRES**

---

Les offres devront notamment contenir un pli technique, un pli administratif et un pli financier distinctement marqué comme tel.

Le pli administratif contient entre autres :

- La soumission faisant connaître la dénomination et le siège de l'entreprise ;
- Un certificat de domiciliation bancaire datant de moins de trois mois ;
- La preuve que l'entreprise est à jour vis-à-vis du fisc : Attestation de conformité fiscale ;
- La preuve que l'entreprise est à jour vis-vis de l'organisme de sécurité sociale ;
- Le justificatif du paiement de l'équivalent de la somme de 50.000 FCFA dans le compte de l'OAPI ouvert dans les banques et à UBA et BANQUE ATLANTIQUE sous les références ci-après :

UBA BANQUE

Code Banque : 10033  
Code Agence : 05207  
Numéro de Compte : 07013000001  
Clé : 01  
CODE SWIFT : UNAFCMCX  
IBAN : CM21 10033 05207 07013000001 01

**BANQUE ATLANTIQUE :**

Code Banque : 10034  
Code Agence : 00050  
Numéro de Compte : 95228150008  
Clé : 10  
CODE SWIFT : ATCRCMCMXXX  
IBAN : CM21 10034 00050 95228150008 10

Le pli technique contient :

- Une description de l'entreprise ;
- Une copie signée des termes de référence ;
- Un exposé décrivant de manière explicite la compréhension des besoins exprimés par l'OAPI ;
- Une proposition d'un calendrier prévisionnel ;
- La liste de toutes les personnes que le soumissionnaire compte faire intervenir dans la réalisation de la mission ainsi que leurs CV ;
- Les références des travaux similaires déjà effectués ;
- L'assistance proposée pendant période de garantie ainsi que le service après-vente.

Le pli financier contient :

- Une proposition détaillée de prix, indiquant les valeurs en **hors taxes et hors douane (HT/HD)**.

Les offres devront parvenir au siège de l'OAPI au plus tard trente (30) jours à compter de la publication du présent appel d'offres, à l'adresse ci-après :

**OAPI, Place de la Préfecture, Nlongkak, B.P. 887 Yaoundé – Cameroun, Tél. +237 222 20 57 00.**

Les soumissions peuvent également être transmises par mail à l'adresse [ccm@oapi.int](mailto:ccm@oapi.int). Dans ce cas les soumissionnaires protégeront leurs offres par un mot de passe.

## **5. MODALITE DE PAIEMENT**

---

Les modalités de paiement seront définies d'un commun accord entre l'OAPI et l'adjudicataire. Aucun ajustement à la hausse du tarif initial ne sera accepté.

## **6. CRITERES DE NOTATION**

---

L'OAPI choisira librement l'offre du soumissionnaire qui lui paraîtra la meilleure au regard des critères ci-après :

| <b>LIBELLE</b>                                    | <b>NOTE</b> |
|---|-------------|
| Expérience du prestataire et de son personnel clé | 20          |
| Références des travaux similaires déjà effectués  | 20          |
| Conformité aux termes de référence                | 20          |
| Transfert de compétence, garantie du matériel     | 5           |
| Proposition d'un calendrier prévisionnel          | 5           |
| <b>S/TOTAL</b>                                    | <b>70</b>   |
| Elements de coût                                  | 30          |
| <b>S/TOTAL</b>                                    | <b>30</b>   |
| <b>TOTAL</b>                                      | <b>100</b>  |

La Direction Générale de l'OAPI se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel d'offres ou de ne lui donner aucune suite.

## **7. MODALITES D'EXECUTION DES MISSIONS**

---

La bonne exécution du contrat se mesurera à travers la livraison à temps des matériels conformes aux termes de références.

## **8. FORMATION**

---

Le prestataire devra procéder à un transfert de compétence de toute l'équipe informatique de l'OAPI.

## **9. GARANTIE**

---

Les matériels livrés seront garantis pour une période minimum de douze (12) mois à compter de la date de la réception définitive après les transfert de compétence et la prise en main.

Tout manquement à une pièce administrative entraîne la non recevabilité de l'offre.

**La Direction Générale de l'OAPI**